

## Conditions générales de vente Clic@Dom' Particuliers

### 1 - VALIDITE DU CONTRAT

Toutes les ventes et interventions techniques de Clic@dom', sont faites exclusivement aux présentes conditions générales de ventes. Dans le cadre du présent contrat, notre société s'engage à se donner tous les moyens nécessaires à la réalisation de sa mission. Notre intervention ne saurait en aucun cas être considérée comme valant acceptation d'une obligation de résultat. Toute commande ou demande d'intervention technique ferme et acceptée par le client implique l'adhésion sans réserve aux présentes conditions qui annulent toutes clauses et stipulations contraires, notamment sur la correspondance ou autre document du client, sauf dérogation spéciale et écrite de Clic@Dom'.

### 2 - FORMATION DU CONTRAT

La formation du contrat se réalise exclusivement par l'intermédiaire de notre accueil téléphonique au 05 61 73 66 78 ou par e-mail à l'adresse suivante : [contact@clic-a-dom.com](mailto:contact@clic-a-dom.com).

De convention expresse entre le client et Clic@Dom', la confirmation par ce dernier du rendez-vous pour intervenir sur son équipement vaudra consentement irrévocable au contrat et validation des prix communiqués.

Il est expressément convenu entre les parties que le client reconnaît dans ses rapports avec la Société Clic@Dom' la validité et la force probante des courriers et enregistrements informatiques conservés ainsi que des formulaires

« Fiche d'intervention ».

Ce mode de preuve est recevable quel que soit le montant des prestations effectuées par la Société Clic@Dom'.

Les mineurs non émancipés disposent d'une capacité résiduelle pour les actes que l'usage les autorise à accomplir en raison de leur caractère modeste. En conséquence toute commande faite sans autorisation des parents ou tuteur légal sera présumée jugée par leurs parents ou tuteur légal comme ne dépassant pas ce caractère modeste; dans le cas contraire ceux-ci devront fournir une autorisation, faute de quoi leur responsabilité serait engagée.

### 3 - PRIX ET REGLEMENT

Les prix sont ceux de nos tarifs en vigueur à la date de l'offre, ils s'entendent toutes taxes comprises (TTC) en Euros. Toute prestation de réparation peut s'effectuer dans un rayon maximum de 40 Kms de l'agence. Au tarif de base s'ajoute un forfait kilométrique pré établi par tranche de 10 Kms. Toute prestation réalisée par la Société Clic@Dom' en accord avec le client et chez ce dernier donne lieu à une facturation minimale d'une heure et ce quelle que soit la durée de l'intervention et quel que soit le résultat de celle-ci. Tout heure entamée est due. Les prix sont donnés sous réserve, notamment des variations économiques, sociales et fiscales, tant en France que dans les pays d'origine ou de destination des prestations, des frais de transports, des droits de douane. Le prix correspond à une intervention effectuée dans les conditions normales et sur la base des informations communiquées par le client. Chaque travail supplémentaire ou nécessitant un outillage particulier fera l'objet d'un devis à accepter, avant toute réalisation.

En cas de fourniture de matériel par Clic@Dom', ce dernier n'est pas éligible à la réduction fiscale et fera l'objet d'une facturation séparée.

Les tarifs comprennent le déplacement et la prestation réalisés chez le client. Les tarifs applicables sont ceux communiqués au CLIENT lors de la prise du rendez-vous et validés d'un commun accord entre le CLIENT et Clic@Dom'.

Ils sont stipulés sur la fiche d'intervention Clic@Dom' et sont payables à la fin de l'intervention.

Le règlement est fait en globalité par chèque bancaire à l'ordre de Clic@Dom', par CESU, en espèces directement au technicien sur place ou bien en Carte bleue (CB) dans nos locaux. Une facture est ensuite envoyée par courrier électronique au client ou à défaut par courrier postal.

Dans le cas où la prestation n'aurait pas pu être effectuée en raison de l'absence du client au rendez-vous fixé avec Clic@Dom', la prestation sera facturée à hauteur de 20 € TTC non remboursables.

### 4 - RETARD OU ABSENCE DE PAIEMENT

En cas de retard de paiement, Clic@Dom' se réserve le droit de suspendre ou de surseoir à l'exécution d'une commande en cours. Le CLIENT se verra appliquer une pénalité de retard d'un montant égal à la totalité des sommes dues, majorée à un taux d'intérêt d'une fois et demie le taux d'intérêt légal, en vertu des dispositions de l'article L. 441-6 du Code de Commerce et ce, sans formalité préalable.

### 5 - DEDUCTION FISCALE

L'assistance informatique à domicile est reconnue comme « service à la personne » selon la loi n°2005-841 du 26 juillet 2005.

Clic@Dom', conformément à l'agrément d'Etat obtenu, s'engage à faire parvenir au CLIENT une attestation fiscale annuelle lui permettant d'obtenir la réduction fiscale de 50% (cinquante pour cent) du montant de l'INTERVENTION facturée. Seules les factures acquittées ouvrent droit à la réduction d'impôt précitée.

### 6 - CONTENU DES PRESTATIONS

Clic@Dom' propose des services de dépannage, assistance, formation, installation et réparation sur les équipements informatiques et numériques du marché.

Cette prestation de service est réalisée sur les équipements appartenant au client, et a lieu à son domicile.

Le client doit pouvoir fournir à Clic@Dom' tous les documents des fabricants et/ou distributeurs et l'ensemble des licences logiciels enregistrées sur l'équipement.

Le technicien peut décider d'interrompre à tout moment l'intervention dans le cas où ce dernier suspecte le client de ne pas l'avoir averti d'avoir modifié son équipement ou si le client ne possède pas l'ensemble des licences d'utilisation pour les équipements ou logiciels en sa possession.

Enfin, Clic@Dom' peut immédiatement cesser l'intervention si le technicien considère que les conditions de travail sur le site sont de nature à mettre sa sécurité en danger.

Dans tous les cas où la prestation est interrompue par le technicien pour quelque cause que ce soit, la prestation sera due d'une facturation minimale d'une heure.

Toute prise en charge en atelier fera l'objet d'une facturation de 40€ TTC qui pourra être déduite du montant des réparations si ces dernières sont effectuées par nos soins.

## **7 - PERTE DE DONNEES**

Avant toute intervention, le Client est réputé avoir procédé à la sauvegarde sur un support externe (CD, DVD, disque dur externe, clé USB...) de tous les fichiers et logiciels présents sur le disque dur de l'ordinateur et sur les périphériques. Dans le cadre des prestations de services effectuées, le CLIENT reste responsable des données présentes sur son installation informatique, la responsabilité de Clic@Dom' ne peut donc être engagée de ce chef.

Par ailleurs, en cas de perte de données, le client ne peut en aucun cas réclamer des dommages et intérêts relatifs à une quelconque valeur des données enregistrées sur les disques.

Le cas échéant, l'indemnité relative aux dommages et intérêts ne pourra pas être supérieure au montant de la prestation.

Clic@Dom' ne peut être tenu responsable de tout dommage direct ou indirect, matériel ou immatériel relatif à ces données résultant pour quelque cause que ce soit de l'intervention du technicien de la Société Clic@Dom' sur les supports informatiques du client.

## **8 - LIVRAISON**

Clic@Dom' fera toute diligence pour livrer dans les meilleurs délais, les commandes acceptées. Clic@Dom' sera libérée de son obligation de livraison en cas de force majeure. L'intervention présuppose que le site est librement accessible et vide de tout encombrant et que l'installation électrique et téléphonique est conforme aux normes. Il ne peut être demandé au technicien de déplacer un quelconque objet de valeur ou d'intervenir sur l'installation électrique. En aucun cas, un retard d'exécution ne peut entraîner la résiliation de la commande.

## **9 - TRANSPORT - MISE À DISPOSITION**

Les marchandises voyagent aux risques et périls du destinataire. Le client destinataire d'un produit ou d'un service doit en vérifier l'état à la réception et notifier toute perte ou dégradation immédiatement à Clic@Dom' de façon à permettre un éventuel recours de la part de Clic@Dom' contre son fournisseur. En outre, le client est seul en charge des recours éventuels à engager contre le transporteur, notamment pour retard de livraison, bris ou vol de matériel.

## **10 - GARANTIE**

Nous garantissons nos interventions. A ce titre, nous prenons en charge les frais d'intervention et de déplacement entraînés par la reproduction d'une panne identique sur le même matériel et le même site, objet d'une intervention dans les dix jours précédents. Notre intervention aura lieu dans les dix jours ouvrables suivant la notification par écrit de la reproduction de la panne. La garantie ne jouera pas si la première intervention a donné lieu à des réserves écrites notamment sur l'inadéquation des matériels et/ou logiciels en place par rapport aux fonctionnalités demandées. Notre garantie ne jouera pas si la panne n'est pas due à une mauvaise exécution de notre prestation mais à tout autre cause et notamment à un virus informatique. La garantie du matériel installé par Clic@Dom' est celle accordée par les fournisseurs et fabricants. En la matière, les règles générales du droit sont applicables. Notre société se réserve le droit de refuser d'installer un produit qui ne serait pas un produit d'origine ou un logiciel non accompagné des licences d'utilisation. Les garanties ne s'appliquent pas lorsque le produit n'est pas conforme à l'usage auquel il est destiné et/ou lorsque les conditions d'entretien et d'utilisation ne sont pas respectées. De même, la garantie ne s'applique pas si Clic@Dom' est amenée à faire des réserves quant à l'insuffisance de la qualification technique de l'utilisateur. Dans l'hypothèse d'un incident survenu avant le paiement, celui ci ne pourrait servir à l'annulation de la commande ou à un retard de paiement.

## **11 - LOI INFORMATIQUE ET LIBERTE**

En vertu des dispositions de la Loi Informatique et Liberté n° 78-17 du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données nominatives le concernant.

Le client autorise Clic@Dom' à communiquer ses données à des entreprises tierces.

A défaut, le client informera Clic@Dom' de son refus de voir ses données personnelles utilisées en adressant un courrier en lettre recommandée avec accusé de réception à Clic@Dom' en indiquant ses nom, prénom, adresse, adresse e-mail afin que Clic@Dom' puisse faire le nécessaire.

## **12 - RESERVE DE PROPRIETE**

Clic@Dom' se réserve expressément la propriété des marchandises livrées jusqu'au paiement intégral qui, seul, opère le transfert de propriété. En cas de redressement judiciaire ou de liquidation de biens du client, et conformément à la loi du 12 mai 1980, la revendication de ces marchandises pourra être exercée par Clic@Dom'.

## **13 - CONFIDENTIALITE - RESPONSABILITE CIVILE**

Clic@Dom' s'engage à respecter la confidentialité de toutes les informations portées à sa connaissance dans le cadre de son intervention.

Le client doit prendre toutes les mesures pour que ses données soient protégées ou, à défaut, en aviser notre technicien avant toute intervention.

Notre société ne saurait être tenue pour responsable des pertes ou des modifications de données intervenues suite à une panne, objet de notre intervention.

Clic@Dom' ne peut être tenu pour responsable de la récurrence d'une panne ou de toute nouvelle panne faisant suite à notre intervention. Toutes nos interventions sont accompagnées d'un document justificatif.

## **14 - JURIDICTION**

En cas de litige, les parties s'efforceront de conclure un accord amiable ; faute de quoi, il est fait attribution de juridiction au Tribunal de Commerce de Toulouse, nonobstant toute stipulation contraire dans les documents contractuels du client.

Dans le cas où l'une des quelconques dispositions des présentes conditions générales de vente serait déclarée ou réputée par décision de justice, illégale ou non écrite, les autres dispositions resteront intégralement en vigueur. La renonciation par Clic@Dom' à se prévaloir de tout manquement aux présentes conditions générales de vente ne vaudra pas renonciation à se prévaloir de tout manquement ultérieur identique. Seuls, les cas de force majeure, comporteront dérogation aux présents engagements.